



Comment dire et faire avec les Sourds ? La mise en dialogue de la différence comme enjeu de la reconnaissance

Charles Gaucher

Volume 54, numéro 1, 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018343ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/018343ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

0037-2633 (imprimé)
1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaucher, C. (2008). Comment dire et faire avec les Sourds ? La mise en dialogue de la différence comme enjeu de la reconnaissance. *Service social*, 54(1), 55–66. <https://doi.org/10.7202/018343ar>

Résumé de l'article

Le combat contre l'exclusion prend pour les organisateurs communautaires une forme originale dans les débats identitaires contemporains. L'enjeu n'est plus seulement de soutenir les différents groupes d'exclus dans leur quête d'*empowerment*, mais également de nourrir les points de contact entre les revendications de ces groupes et un système qui s'efface au fur et à mesure que l'État se désengage. Cet article vise à examiner les possibilités et les impasses que la reconnaissance des différences pose aux intellectuels et aux intervenants oeuvrant avec des communautés identitaires comme celle des Sourds. Comment être à la fois respectueux des différences sans tomber dans certains pièges du différentialisme ? Cette question, qui appelle une position mitoyenne, ouvre sur un compromis nécessaire entre les conceptions communautarienne et intégrationniste concernant la place des Sourds au Québec.

Comment dire et faire avec les Sourds ?

La mise en dialogue de la différence comme enjeu de la reconnaissance

Charles GAUCHER
Ph. D. en anthropologie
Professeur adjoint
École de travail social
Université de Moncton

Le combat contre l'exclusion prend pour les organisateurs communautaires une forme originale dans les débats identitaires contemporains. L'enjeu n'est plus seulement de soutenir les différents groupes d'exclus dans leur quête d'*empowerment*, mais également de nourrir les points de contact entre les revendications de ces groupes et un système qui s'efface au fur et à mesure que l'État se désengage. Cet article vise à examiner les possibilités et les impasses que la reconnaissance des différences pose aux intellectuels et aux intervenants œuvrant avec des communautés identitaires comme celle des Sourds. Comment être à la fois respectueux des différences sans tomber dans certains pièges du différentialisme ? Cette question, qui appelle une position mitoyenne, ouvre sur un compromis nécessaire entre les conceptions communautarienne et intégrationniste concernant la place des Sourds au Québec.

Mots clefs : Sourd, identité sourde, partenariat, communauté sourde.

Working against exclusion in the actual identity claim context for community organizers is calling for new ways to do things. Even if the empowerment of excluded populations is still at stake, there is an urgent need for bridging their claims with the always less supporting system created by state disengagement. This paper wants to highlight deadlocks and possibilities of promoting differences for intellectuals and community organizers how works with strong identity based groups such as the Deaf. How to build links between "them" and "us", and considering with respect their differences without over emphasizing them? There is a need for an intermediary perspective, over passing differentialism and integrationism, to understand how it is possible to include Deaf in Quebec.

Key words: Deaf, deafness, partnership, deaf community.

INTRODUCTION

Sourd ou entendant ? Voici la première question que l'on pose aux intervenants et aux chercheurs désirant proposer ou collaborer dans divers projets avec les membres de la communauté sourde. Cette question, loin d'être banale, révèle de nouvelles formes de socialité basées sur des quêtes identitaires différentialistes (Taylor, 1998). Cette situation polarise souvent les débats concernant la place de la différence au Québec. D'un côté, la différence est un bien « commun » à valoriser et quelque chose que l'on doit protéger. De l'autre, cette différence est devenue une menace à l'intégrité de la société. Une chose est toutefois sûre, on assiste à une communautarisation des identités, qui, parce que celles-ci transcendent les grands récits unificateurs liés à l'État-nation ou à la classe sociale, interroge le « vivre ensemble ».

L'organisation communautaire comme cadre d'analyse et technique d'intervention doit se positionner face aux différentes formes de communautarisme qui coexistent au Québec. Ce qui signifie appuyer les populations vulnérabilisées dans leur désir de participation sociale, mais aussi s'assurer que cet appui contribue à l'enrichissement du dialogue entre les acteurs sociaux. En ce sens, pour les organisateurs communautaires, le combat contre l'exclusion prend une autre forme. L'enjeu n'est plus seulement de soutenir les différents groupes d'exclus dans leur quête d'*empowerment*, mais également de nourrir les points de contact entre les revendications de ces groupes et un système qui s'efface au fur et à mesure que l'État se désengage. Il ne faudrait évidemment pas que l'exclusion collective d'hier se transforme en une communautarisation de l'exclusion (Gaucher, 2007). Le propos qui suit se penche sur les possibilités et les impasses que la reconnaissance des différences pose aux intellectuels et aux intervenants œuvrant avec les communautés, en prenant pour exemple le cas des Sourds¹. L'objectif de cet article est d'examiner les conditions et les problèmes que posent une production de savoir et une intervention en milieu communautaire respectueuses des différences tout en évitant de tomber dans certains pièges du différentialisme. Cette position mitoyenne défendue dans les prochaines pages tente de présenter un point de vue basé sur un compromis entre les conceptions communautarienne et intégrationniste concernant la place des Sourds au Québec.

1. Les questions identitaires sourdes ne pouvant être abordées, même succinctement, dans le présent article, il est important de préciser que plusieurs personnes sourdes utilisant une langue signée se considèrent elles-mêmes comme « Sourds ». Ceci témoigne d'un effort pour une reconnaissance de leur spécificité non pas comme principalement ancrée dans leur différence biologique, mais comme relative à leur affiliation identitaire à une communauté sourde et à une langue particulière. Dans le présent texte, le terme « Sourds » renvoie donc à ces personnes dont l'expérience est interprétable et significative de par une langue et une affiliation communautaire renvoyant à la figure identitaire du Sourd telle que je l'ai développée dans mes réflexions doctorales et dont un extrait a été publié dans *Anthropologie et Sociétés* (2005). Le terme « Sourds » dans les pages qui suivent se rapporte à l'existence sociale spécifique d'une différence identitaire au même titre que les termes « Québécois », « Catalans », etc.

DE QUELLE COMMUNAUTÉ EST-IL QUESTION ?

Quand il est question du communautaire, c'est à un ensemble assez précis de dynamiques sociales que l'on pense. Que ce soient les personnes luttant pour la justice sociale, les milieux de bénévolat, ou un groupe social en particulier œuvrant pour le bien d'un autre groupe ou pour lui-même, le communautaire est un espace qui prend différents visages. En contexte québécois, il est souvent compris comme un lieu organisé mettant en forme des intérêts particuliers et sectoriels (Vibert, 2007). Toutefois, au même titre que la notion de culture (Cuche, 1996), celle de communauté a subi ces dernières années une surenchère de sens, qui est quasiment venue à bout de toute l'intelligibilité des réalités qu'elle se propose de nommer. La communauté devient alors tour à tour la société civile en général, un réseau de voisinage, une identité minoritaire, un groupe d'intérêt, ou, à la limite, une poignée d'individus ayant des pratiques qui les regroupent (la communauté virtuelle des internautes, par exemple). Le terme de communautaire et celui de communauté renvoient donc à des niveaux sémantiques interpellant des sphères socio-affectives, organisationnelles, identitaires, ou même, très généralement, d'appartenance nationale (Vibert, 2007).

Une définition préalable de la notion de communauté est donc nécessaire à l'interrogation des formes que prend le communautaire et des particularités qui rendent complexe une action, afin de développer la recherche ou une ligne d'intervention avec les personnes qui s'y retrouvent et s'y reconnaissent. Dans un premier temps, il faut rappeler que la notion a pris une certaine notoriété scientifique avec les réflexions de Tönnies, qui a d'abord créé un rapport d'opposition évolutionniste entre la notion de communauté - en lien avec l'organisation traditionnelle du social - et celle de société - en lien avec l'organisation moderne du social (Tönnies, 1922 [1977]). C'est dans une perspective organiciste que se sont ainsi développés les sens sociologiques de la communauté comme ensemble de liens d'appartenance s'inscrivant hors (et même contre) le champ du contrat social. Dans la perspective de ce père de la sociologie contemporaine, cet espace fraternel ordonné par le sang sera graduellement remplacé par des structures sociales plus efficaces économiquement, mais corrompues socio-affectivement par l'intérêt. La communauté se situe dans le « cœur » et non pas dans la « raison ». Graduellement, la communauté devient l'espace le plus explicitement relié au don², ce qui contribue à introduire d'autres nuances à sa portée sémantique. Pour l'éclaircissement des différents sens qui sont aujourd'hui accolés à la notion, une typologie tirée des travaux de Vibert (2005 et 2007) est certainement très utile afin de comprendre ce que signifie l'expression « communauté sourde ». Selon cet auteur, il existe quatre types de communauté qui s'englobent dans une perspective d'interdépendance formée de :

[...] la communauté comme "milieu de vie" (proche de la Gemeinschaft de Tönnies : parenté, voisinage, amitié, et souvent naturalisé à travers les expressions de "milieu naturel", composé d'"aidants naturels" pour les personnes vulnérables); la communauté comme "organisme communautaire" (association, regroupement

2. Les travaux entrepris il y a déjà plusieurs années par la revue du MAUSS illustrent bien cette tentative de lien. Voir spécifiquement la réflexion de Vibert (2005).

militant autour d'une identité, d'une problématique, d'une minorité, dispensant des services, de l'entraide, revendiquant des droits); la communauté comme "identité collective" (non obligatoirement institutionnalisée mais considérée comme "réelle" à partir d'un trait définitionnel décisif : ethnie, religion, race, langue, incapacité physique ou mentale, orientation sexuelle, etc.); et enfin la communauté englobante (proche de l'idée de "communauté sociétale", à la fois ensemble juridico-politique des citoyens d'un territoire et mœurs ou traditions "majoritaires") (2005 : 343-344).

Ainsi, il est possible de voir que l'espace communautaire est constitué d'un entrelacement de liens sociaux remettant en question les appartenances modernes à l'État-nation, qui semblaient avoir révolu les corporatismes d'autrefois. De nouvelles identités prennent forme dans l'espace communautaire, qui est devenu en un peu plus de trente ans le terreau de toutes sortes de communautés spécifiques. La société, métaphore de l'État-nation, se retrouve ainsi projetée ou se projetant elle-même dans le communautaire à travers des identités différenciées³. La typologie de Vibert permet de comprendre que la communauté sourde participe de ce processus de communautarisation des liens sociaux. Les prochaines pages seront employées pour démontrer spécifiquement en quoi cette communautarisation pose problème dans le cas des Sourds.

LA COMMUNAUTÉ SOURDE QUÉBÉCOISE ET SON HISTOIRE

Signifiant « communauté de sens » puis « catégorie de gestion du social », l'idée d'une communauté sourde se déploie graduellement depuis plus de vingt ans dans des termes de plus en plus différentialistes donnant à l'identité sourde la valeur d'un bien collectif à défendre à travers, entre autres, la langue des signes. Cette logique identitaire puise ses racines dans un contexte sociohistorique particulier, qu'il faut, même succinctement, délimiter afin de comprendre en quoi cette communauté comme lieu de savoir et d'intervention pose problème.

LES PREMIÈRES INITIATIVES DE PRISE EN CHARGE COLLECTIVE

De prime abord, il faut rappeler que la question communautaire sourde est intrinsèquement liée au Québec, comme dans plusieurs autres endroits du monde, à la prise en charge éducative des enfants sourds. Cette prise en charge est le lieu d'origine d'une expérience partagée qui a alimenté la naissance de la communauté sourde. L'éducation des enfants sourds québécois est amorcée au début du XIX^e par le milieu laïque (Ronald Macdonald - 1831 à 1836), mais ne se concrétise de façon permanente que grâce aux efforts du clergé québécois, avec la fondation à Montréal en 1848 de l'Institut des sourds-muets par l'abbé Irénée Lagorce (Perreault, 1996). Le développement institutionnel de cette première vague de prise en charge éducative acquiert lentement une certaine stabilité au début du XX^e siècle.

3. Sur ce sujet, l'excellent ouvrage de Saillant et Gagnon (2005), récemment publié chez Liber, couvre plusieurs pans de ces questions brièvement abordées ici.

Le développement d'une conscience collective sourde au Québec ne s'inscrit pas clairement dans une opposition ou en réaction à cette prise en charge éducative, telle qu'elle est souvent présentée par plusieurs commentateurs et experts⁴. Cette conscience se développe plutôt dans son centre même. C'est dans des cadres, bien sûr, disciplinaires que prend forme cette conscience, réglementée et encadrée par le clergé québécois, qui va sous-estimer la langue des élèves des institutions d'enseignement. Il serait toutefois difficilement défendable d'affirmer qu'au Québec le dressage à la parole qu'impliquaient les techniques de démutisation en vogue dans les pensionnats, avait explicitement une intention « ethnocidaire » visant l'élimination de la communauté sourde, qui, à l'époque, était encore très embryonnaire. Sans tenter de minimiser l'entreprise de dévalorisation des signes utilisés par les enfants sourds d'alors, il est important de rappeler que les premières dynamiques associatives sourdes québécoises vont prendre une forme plus concrète et entrer dans l'histoire écrite au sein des institutions d'éducation mises sur pied par le clergé québécois. Ces regroupements associatifs sont encouragés et même soutenus par toute cette structure éducative, pourtant clairement « oraliste », c'est-à-dire mettant une emphase prépondérante sur l'apprentissage de la parole et de la lecture labiale et n'accordant que très peu de crédit à la question de la langue des signes ou même tentant de la discréditer (Delaporte, 2002). Des activités sont explicitement mises sur pied afin de permettre aux élèves de se retrouver, de développer un sentiment d'appartenance à l'institution, et, de fait, de vivre le partage avec d'autres personnes, dans un esprit de collectivité linguistiquement compatible. Cette communautarisation des liens entre les élèves n'est pratiquement jamais perçue comme une menace à la future intégration sociale des enfants pris en charge par l'Institut (Perreault, 1996).

L'Institut des Sourds-Muets de Montréal, par exemple, est à la fois à l'origine du rayonnement de la méthode belge de démutisation en Amérique du Nord et à la fois le bassin d'où émerge et est alimenté le Cercle de Saint-François-de-Sales, principale association sourde de 1901 à 1960 au Québec (Perreault, 1996). Langue des signes et parole, démutisation et expression communautaire ne s'opposent donc ici que pour se compléter. L'image de la rupture au Québec fait donc visiblement beaucoup plus de vague que les pratiques concrètes mises en place au sein des institutions d'éducation.

L'AVÈNEMENT DE L'AMERICAN SIGN LANGUAGE (ASL)

Les relectures de l'histoire sourde donnent toutefois à cette rupture une importance capitale, et peut-être survalorisée, surtout après 1960. Les premières études en linguistique portant sur la langue des signes américaine menées, entre autres, par William Stokoe (culminant avec son étude sur la sémiotique de l'ASL en 1972) viennent asseoir scientifiquement ces relectures. La langue des signes devient le marqueur identitaire par excellence mis en valeur dans les dynamiques communautaires sourdes, à l'instar de la surdit  comme diff rence biologique.

4. Voir, entre autres, les travaux de Harlan Lane (1984) sur le d veloppement historique de la communaut  sourde aux  tats-Unis.

Au Québec, c'est peu après cette « découverte » de l'ASL qu'apparaissent les premiers efforts intentionnels de formulation d'une identité sourde, reprenant les idées américaines d'une communauté linguistique spécifique. Les Sourds veulent désormais être les maîtres d'œuvre de leur condition sociale et ceci n'est possible qu'à travers une émancipation des structures disciplinaires éducatives oralistes et religieuses. Ce n'est pas contre les institutions éducatives comme telles que les Sourds souhaitent cette émancipation⁵, mais contre le mode d'enseignement qui y est dispensé. En ce sens, leur « libération » se fait dans un mouvement général d'autonomisation des populations vulnérables, mais sur un ton plus différentialiste. Pour la promotion d'une éducation en langue des signes et contre la désinstitutionalisation des enfants sourds, les Sourds se positionnent en porte-à-faux avec la nécessité de « l'intégration-à-tout-prix », qui s'installe dans le Québec des années 1970.

LES SOURDS AU QUÉBEC

L'idée d'une émancipation sourde se déploie au rythme de la Révolution tranquille, qui fait entrer le Québec dans un processus de transformation sociale d'envergure. Ces transformations vont engendrer, entre autres, la sécularisation de l'enseignement aux enfants sourds et leur désinstitutionalisation. En quelques années, prend fin l'apparent « consensus » dans le domaine de la surdité, surtout en ce qui a trait à l'éducation des enfants sourds. La communauté sourde entre ainsi dans une logique de revendications identitaires de plus en plus culturaliste mettant de l'avant leur spécificité identitaire : la langue des signes québécoise (LSQ) et la culture sourde québécoise. La communauté sourde se mobilise graduellement à la grandeur du territoire québécois comme lieu d'effervescence communautaire. Plusieurs associations sont créées, des locaux sont aménagés pour faciliter la rencontre des membres, des services sont dispensés pour favoriser le contact avec une population qui a perdu en quelque sorte son pays d'origine (Lachance, 2002).

Collectivement, cette restructuration s'inscrit en continuité avec le souci d'autonomisation des Sourds en général, et on tente, comme avec plusieurs autres groupes de population considérés comme vulnérables, de soutenir les associations sourdes. S'amorce alors une double résistance donnant à la communauté sourde le rôle de défendre ses membres de l'hégémonie éducation à tendance oraliste, mais aussi de la propension des « institutions audistes » (Lane, 1993 : 176-177) à ne considérer leur spécificité qu'uniquement à partir de leur oreille. L'invention souvent peu nuancée de cette institution audiste comme « ennemi à abattre par le mouvement » se fait principalement à partir d'une dénonciation des pouvoirs biomédicaux commune aux réflexions sur le handicap. Par-dessus tout, la résistance sourde s'alimente d'un sentiment fort d'identité reliée à la LSQ et à une communauté qui donne à la figure du Sourd une place graduellement plus importante sur la scène politique et au sein des débats de société contemporains.

5. Delaporte explique bien ce sentiment d'attachement aux institutions, qui constituent, selon lui, le « pays des sourds » (Delaporte, 2002, p. 231-265).

De façon générale, le développement historique de la communauté sourde québécoise est imbriqué dans une prise en compte de sa spécificité par les institutions chargées d'enseigner aux enfants sourds, puis de réadapter le corps sourd. Ce n'est certes pas en tant qu'opresseurs que les acteurs de ces institutions ont contribué au développement d'une identité sourde au Québec, même si c'est cette notion qui est sous-jacente à la plupart des représentations qui articulent les revendications identitaires sourdes (Perreault, 2002 : 156).

LA COMMUNAUTÉ IDENTITAIRE SOURDE

Pour résumer et simplifier afin de formuler une définition à partir de la typologie de Vibert (2005, 2007), on peut dire que la communauté sourde en est une de proximité. La famille sourde est à la fois une métaphore (les Sourds comme membres d'une grande famille - Gaucher, 2007) et une réalité sociologique (l'endogamie sourde n'a pas besoin d'être plus commentée - Delaporte, 2002) très prégnante, qui marque l'imaginaire communautaire sourd. Cette communauté en est également une d'intérêts et d'identité incluse dans une entité nationale. Celle-ci génère un rapport de mise à distance, qui s'exprime comme une opposition ou une rupture entre la communauté sourde et le reste de la société québécoise. Cette mise en opposition est révélatrice d'un désir de déstigmatisation de la différence sourde, mais pose aussi le problème de la participation sociale de ces personnes et, surtout, de leur inclusion.

DIRE LA DIFFÉRENCE SOURDE : ENTRE LA RUPTURE ET LE DIALOGUE

Dans ce contexte de différenciation identitaire, il n'est pas nécessairement évident pour les intervenants ou les chercheurs d'entrer en interrelation avec la communauté sourde pour y intervenir de façon adéquate. Comme ces intervenants et ces chercheurs sont généralement des personnes ne faisant pas partie de cette communauté identitaire, plusieurs Sourds considèrent que leurs savoirs et leurs expertises sont plus ou moins valables parce qu'ils sont nécessairement porteurs de logiques d'oppression. En fait, la question est de savoir comment il est possible pour des non-Sourds de soutenir cette communauté, tout en stimulant le dialogue nécessaire entre eux (les Sourds) et nous (les « entendants »). Il n'y a pas, bien sûr, de réponse facile dans ce domaine.

Une anecdote pourrait servir d'illustration à ce problème. Avant de participer à une table ronde sur le thème de l'implication des intellectuels et des « experts » au sein du communautaire, une personne de la communauté sourde m'a interpellé. D'emblée, celle-ci m'a demandé : « Est-ce qu'il y aura un Sourd avec toi pour faire un témoignage ? ». Devant la négative de ma réponse, un regard de désapprobation et un « c'est toujours pareil avec les "entendants" » ont laissé un froid dans la conversation. Bien que cette personne soit au courant de mes démarches, de mon engagement au sein de la communauté sourde et de ma sympathie quant à leur lutte pour la reconnaissance de la langue des signes québécoise, elle a remis en question non seulement mon expertise sur la communauté sourde, mais également l'honnêteté de mes intentions envers cette communauté. Quelqu'un qui aurait été vraiment « de leur côté » aurait invité un membre de la communauté pour enrichir l'exposé de son

expérience et, implicitement, y aurait apposé un sceau d'authenticité validant son contenu. Sur le coup, son intervention tombait sous le sens et je me suis sincèrement interrogé sur la pertinence d'inviter une personne de la communauté sourde pour faire la présentation en ma compagnie.

Cette pression n'est généralement pas étrangère aux personnes ayant travaillé en lien avec des communautés identitaires. L'importance de l'inclusion des personnes principalement concernées par les démarches expertes faites dans leur communauté est, bien sûr, indiscutable. Toutefois, cette inclusion signifie-t-elle qu'il faut remettre les résultats de ces démarches à « la censure » communautaire ? Ou bien permet-elle plutôt de faire des réflexions sur les questions abordées en dialogue avec les personnes concernées, afin que le savoir qui en découle soit le plus nuancé possible ?

Le sentiment qu'il existe une rupture entre les Sourds et le reste de la société québécoise est fortement porté par certains acteurs, souvent très influents dans la communauté, si bien que le dialogue en devient presque impossible. C'est un monopole du sens porté par l'identité sourde qui est souvent réclamé par ces militants, quand, à mon avis, il y aurait des possibilités et la nécessité d'établir un échange constructif. Politiquement, il est facile de comprendre la légitimité de cette méfiance, qui s'explique, ou du moins est expliquée, par la longue histoire de frustrations individuelles et collectives vécues par ces personnes. Il est facile de comprendre l'angoisse de ne pas être écouté quand on a quelque chose d'important à dire. Les membres de la communauté sourde en savent quelque chose.

Réfléchir sur les dynamiques communautaires devient de plus en plus un exercice qui oblige bien souvent à choisir son « camp », à suivre une ligne de conduite, à respecter une terminologie et à alimenter un point de vue déjà formulé d'avance. Dans le cas de la communauté sourde, il n'est pas rare que plusieurs auteurs « entendants » passent les premières pages de leurs ouvrages à s'excuser de ne pas être « Sourds » et de vouloir produire du savoir dans ce champ d'expertise. La pression politique qui est sous-jacente à cette attitude amène généralement ces auteurs à adopter une position de prosélytisme caricaturant la communauté et l'identité sourdes pour être acceptés par certains militants. Malheureusement, ce sont les écrits de ces auteurs qui prennent beaucoup de place sur la scène scientifique, de par le contraste alléchant et spectaculaire de leur point de vue. Ils font ainsi de l'ombre aux productions intellectuelles des quelques penseurs sourds qui ont mis de l'avant des réflexions très structurées et pleines de subtilité⁶. L'opérationnalisation utilitariste des savoirs dans la lutte pour le changement social prend alors sa forme la moins constructive. Bien qu'il soit utile de vulgariser un constat politique afin de mobiliser les personnes concernées par une situation inacceptable, on est toutefois à même de se demander qui sont les « entendants » oppresseurs décrits par ces intellectuels et militants. Les intervenants qui œuvrent auprès de la communauté sourde et qui tentent des actions visant

6. À ce titre, les travaux de Carole Padden sont des exemples très probants d'une perspective nuancée et novatrice sur les questions identitaires et communautaires sourdes. Voir, entre autres, Padden et Humphries (1988).

l'autonomisation des membres de cette communauté ? Les mères et les sœurs qui font tout pour rendre le monde intelligible à leurs enfants et leurs frères ou sœurs sourds ? Les éducateurs spécialisés qui, contre vents et marées, ont tenté à travers les changements d'orientation de faire la promotion de la langue des signes québécoise ? Les chercheurs qui tentent, à contre-courant, de prouver que la langue des signes devrait être reconnue par les institutions d'enseignement ?

Au nom d'une identité, on assène des coups sur des acteurs imaginaires, que ce soit les entendants ou les mondes entendants, pour mettre en valeur des communautés finalement tout aussi imaginées⁷, communautés qui ont donc un sens dans le contexte qui les accueille, parce qu'elles demeurent en dialogue avec les univers de sens qui les entourent. La société québécoise n'est pas seulement un agent normatif contraignant, mais elle est aussi porteuse des conditions de possibilité permettant à la différence sourde d'exister dans sa forme contemporaine. En témoignent l'utilisation des symboles nationalistes québécois et l'élaboration d'une identité sourde spécifique au Québec. Il ne s'agit pas de remettre en question ici tous les mécanismes disciplinaires ayant affligé les Sourds au cours de l'histoire québécoise, mais seulement certaines formes de communautarisme générant une rupture entre eux et les acteurs sociaux qui insufflent plus d'indifférence que de reconnaissance face à leur différence. Comprendre et analyser la communauté sourde impliquent ainsi une remise en question de certains aspects des origines mêmes de leur quête différentialiste. Ce questionnement interroge la nature même de la communauté sourde comme communauté identitaire, mais ne la remet pas en cause comme espace d'organisation associative et comme milieu de proximité permettant à certaines personnes de s'épanouir. Ce qu'il reste à construire pour comprendre la communauté sourde doit ainsi s'instituer sur le mode du dialogue et non sur le ton de la rupture, pour redonner à la quête identitaire sourde tout son potentiel d'*empowerment*.

FAIRE AVEC LA COMMUNAUTÉ SOURDE : UN PARTENARIAT DIFFICILE

Il n'est pas nécessaire de rappeler qu'intervenir auprès des Sourds consiste maintenant de plus en plus à travailler en partenariat avec eux. Qu'est-ce que cela signifie dans le contexte actuel profondément traversé par l'idée de rupture ? Qu'est-ce que cela veut dire que d'entrer en relation avec la communauté sourde comme acteur spécifique, en favorisant la participation sociale de ses membres sans miser sur un différentialisme qui réifie les processus excluant ou stigmatisant les personnes associées à cette communauté ? C'est généralement à une communauté organisée que s'adressent les centres de réadaptation, les écoles spécialisées ou les gouvernements, mais c'est aussi à un réseau complexe de liens sociaux auxquels ils sont confrontés. La présupposition que la communauté sourde est un lieu de fraternité et de partage qui joue le rôle d'acteur collectif surplombant les associations devient problématique dans l'établissement d'un partenariat. La « famille sourde », telle que les Sourds aiment eux-mêmes la nommer, n'est pas toujours un lieu de solidarité avec

7. « Imagination » ici, non pas dans le sens de fabulation ou de contrefaçon, mais dans le sens de construction symbolique significative (Anderson, 1983 [2002]).

lequel des liens formels peuvent être tissés. Cette famille, en tant que communauté identitaire, est bien souvent un arrangement éclectique d'associations, de groupes d'intérêts, de réseaux d'amis et de clubs sportifs, avec lesquels un dialogue n'est possible que si l'on ne s'adresse qu'à leur champ de compétence respectif.

La communauté sourde comme partenaire d'intervention doit donc être envisagée selon les différents types de communautés⁸ interpellés par les actions qu'on veut y organiser. Individuellement, il faut préciser que les personnes qui gravitent autour ou au centre de cette communauté n'envisagent pas leur appartenance de la même façon que les autres, et ne sont donc pas à même d'y jouer un rôle de la même nature. De plus, elles sont constamment appelées à redéfinir cette relation au groupe, et leur sentiment d'affiliation n'est certes pas mobilisé de façon monolithique par l'idée de rupture. Plusieurs Sourds n'entretiennent que des liens ténus avec la communauté sourde.

Une action collective en partenariat avec la communauté sourde, qu'elle soit stimulée par l'État ou par un autre acteur social porteur de projets de société, doit tenir compte de l'hétérogénéité au cœur de cette communauté. L'illusion d'un ensemble monolithique, réfléchissement de la volonté sourde de cristalliser sa différence, s'ancre facilement dans les représentations collectives entourant l'identité sourde (la communauté sourde serait une « société à part », un « groupe refermé » ou encore un « petit monde »). Elle pervertit aussi le ciblage des acteurs à qui il faut s'adresser pour construire tel espace de concertation ou tel partenariat. C'est en ce sens qu'il est nécessaire de bien comprendre les différents types de communautés (de proximité, associative ou identitaire). Un lien partenarial avec cette communauté passe donc par une délimitation des interlocuteurs. Sans parler des conflits intestinaux qui rongent souvent les dynamiques associatives sourdes, il est incontestable que les acteurs participant à cette communauté jouent un rôle inégal et contribuent de façon qualitativement différente à cet univers de sens. Une intervention en partenariat avec la communauté sourde doit ainsi absolument aborder cet acteur communautaire comme un ensemble hétérogène et non statique de forces en tension ou en collaboration.

Certes, il est important d'identifier le type de dynamique communautaire interpellé par cette exigence de partenariat toujours plus pressante; mais, faut-il le répéter, il est également nécessaire de s'assurer que cette collaboration soit porteuse d'un respect des différences et non pas génératrice d'indifférence. Il se dessine donc ici toute la question de l'universalisme et du différentialisme, mais dont la portée dépasse le propos des quelques pistes de réflexion présentées dans ce texte. Brièvement, un partenariat qui favorise le dialogue n'est certainement pas celui qui contribue à décharger dans l'espace communautaire les responsabilités collectives à l'égard des populations sourdes. S'alimentant des revendications identitaires sourdes elles-mêmes, l'idée d'une spécificité inaliénable et souvent fermée sur elle-même permet aux mesures de prise en charge de se délester d'une partie de leur rôle de filet social.

8. En faisant ici référence à la quadripartition de Vibert (2005).

La famille sourde palliera les manques du système, etc. Cette tendance dans les transformations du providentialisme québécois est en train de récupérer les logiques différentialistes pour se défaire de ses responsabilités à l'égard des groupes en situation de vulnérabilité. Si certaines questions ne peuvent et ne doivent être réglées que par les Sourds eux-mêmes, d'autres, parce qu'elles concernent le « vivre ensemble » (par exemple les revendications concernant la langue des signes québécoise), ou parce qu'elles soulèvent des enjeux éthiques importants, doivent être abordées comme des enjeux de société devant être mis en débat de façon généralisée auprès de la population québécoise. C'est le cas, par exemple, des questions reliées à l'implant cochléaire⁹ ainsi que de celles interpellant les services d'interprétariat.

CONCLUSION

Dire et faire avec la communauté sourde est parfois facile, parfois complexe, voire compliqué. L'espace communautaire sourd ne se laisse pas aisément circonscrire par le penseur ou l'intervenant. Il est formé, comme le rappelle Vibert (2005, 2007), de liens sociaux dont la nature varie. Quand elle est explicitée, cette nature donne une vue d'ensemble permettant de saisir ce par rapport à quoi se définissent les acteurs communautaires. La communauté sourde exemplifie la manière dont un acteur communautaire se découvre et produit du sens sur lui-même tout en continuant d'être profondément influencé par le monde qui l'entoure. Couper le contact entre les différences n'est certes pas l'option la plus novatrice, ni la plus porteuse de projets de société.

Les intervenants et les chercheurs qui œuvrent auprès des communautés identitaires comme celle des Sourds se doivent donc de réfléchir sur les moyens à mettre en place pour stimuler le dialogue afin d'éviter l'exclusion sous toutes ses formes. Dans un contexte de désengagement de l'État face aux populations vivant des situations de vulnérabilité, il faut assurément se pencher sur les raisons de cet intérêt envers le communautaire. De même, dans un Québec qui se veut pluraliste, il faut continuer à réfléchir sur les façons de faire qui soient viables à long terme et qui incluent les acteurs des communautés identitaires comme partenaires pour définir la place de la différence.

9. Harlan Lane explique ce qu'implique cette technologie : « L'implantation cochléaire est une opération chirurgicale qui dure environ 3 h ½ sous anesthésie générale et demande une hospitalisation de deux à quatre jours. Une large incision en forme de croissant est pratiquée derrière l'oreille opérée et la peau soulevée. Un morceau de muscle temporal est coupé. On perce un trou dans le crâne, puis on l'élargit afin d'y loger la bobine électrique interne de l'implant. Une partie de l'apophyse mastoïde est coupée afin d'avoir accès à la cavité de l'oreille moyenne. En perçant encore, on découvre la membrane de la fenêtre ronde qui donne sur l'oreille interne. ... le chirurgien la perce et introduit dans l'ouverture une fine électrode de 18 mm de long [c'est cet électrode qui stimulera le nerf auditif] (1993 : 173-174). » Cette définition de Lane est relativement fidèle à ce qui se passe à l'heure actuelle au Québec, comme il est décrit dans la brochure fournie par le Programme québécois pour l'implant cochléaire (IRD PQ et CHUQ, 2006).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSON, B. (1983 [2002]). *L'imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- DELAPORTE, Y. (2002) *Les sourds, c'est comme ça*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme.
- GAUCHER, C. (2007). « L'indiscutable différence des Sourds : intégration et pluralisme au sein des mondes occidentaux », dans S. VIBERT, *Le pluralisme dans les sociétés modernes : culture, droit et politique*, Montréal, Québec-Amérique.
- GAUCHER, C. (2005). « Le Sourd comme figure de tensions identitaires », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 29, n° 2, p. 151-167.
- IRD PQ et CHUQ, 2006, *Programme québécois pour l'implant cochléaire*, Brochure de l'IRD PQ, Québec.
- LACHANCE, N. (2002). *Analyse du discours sur la culture sourde au Québec. Fondements historiques et réalité contemporaine*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- LANE, H. (1984). *Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets*, Paris, Odile Jacob.
- LANE, H. (1993). « Vue historique de la médicalisation de la surdité de culture », *Psychanalyste : revue du Collège de psychanalystes*, n°s 46-47, p. 173-187.
- PADDEN, C., et T. HUMPHRIES (1988). *Deaf in America: Voices from a culture*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- PERREAULT, S.D. (2002). « La naissance des communautés sourdes à Montréal entre 1880 et 1920 », dans J.P. WALLOT, *Constructions identitaires et pratiques sociales*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 147-162.
- PERREAULT, S.D. (1996). *Les clercs de Saint-Viateur et l'Institution des sourds-muets, 1848-1930 : berceau de la communauté sourde Montréalaise*, Mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa.
- SAILLANT, F., et É. GAGNON (2005). *Communautés et socialités. Formes et force du lien social dans la modernité tardive*, Montréal, Liber.
- TAYLOR, C. (1998). *Les sources du moi*, Montréal, Boréal.
- TÖNNIES, F. (1922 [1977]). *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Les Presses Universitaires de France.
- VIBERT, S. (2005). « La communauté est-elle l'espace du don ? De la relation, de la forme et de l'institution sociale (2^e partie) », *La Revue du MAUSS*, vol. 25, p. 339-365.
- VIBERT, S. (2007). *La communauté au miroir de l'État*, Québec, Presses de l'Université Laval.